



Vendredi 3 mai 2024

Entretien et travaux sur les chemins Le service “sentiers” de la Communauté de Communes début une nouvelle saison...

Du circuit court à parcourir en famille aux longues excursions pour les marcheurs plus aguerris... le territoire des Montagnes du Giffre offre plus de 650 km de sentiers de randonnées, à travers de nombreuses possibilités d'itinéraires de tous niveaux.

« Proposer des sentiers est une chose, encore faut-il que ces derniers soient régulièrement entretenus de manière à assurer une pratique sûre et sereine. C'est pourquoi, la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre a mis en place un service dédié à cette tâche, qui nous permet de gérer de A à Z ce vaste réseau », explique Cyril Cathelineau, vice-président de la Communauté de Communes en charge de l'environnement.



Les agents du service “sentiers” réunis à Samoëns pour le lancement de la saison...

Chaque année début mai, c'est un rituel : **les agents, permanents et saisonniers, du service « sentiers » de la Communauté de Communes se retrouvent au local technique à Samoëns pour un premier briefing** en compagnie d'Aurélien Mahaut, chef d'équipe. « Cette année encore, ce sont dix saisonniers qui viennent compléter l'équipe », indique-t-il. « Certains ont acquis au fil du temps un savoir-faire reconnu sur les méthodes d'entretien, d'aménagement et de balisage des sentiers. C'est d'autant plus important que les chantiers sont parfois difficiles, techniquement complexes ou en haute altitude ».

Il a également insisté sur la sécurité : « nous utilisons du matériel dangereux dans des secteurs à risque. Malgré nos équipements de protections individuelles et un protocole de sécurité à respecter, nous ne sommes pas à l'abri d'un accident en montagne. La préparation, la vérification, ainsi qu'une vigilance maximale sont recommandées pour mener à bien vos missions ».



Une préparation qui commence dès l'hiver précédent...

1

En hiver : préparation administrative et technique (budget, embauche des saisonniers...)

2

De mai à juillet : mise en place de la signalétique, des passerelles et des équipements de sécurité, purge des passages exposés, fauchage et réouverture progressive des sentiers.

3

De juillet à septembre : réalisation des gros travaux (radiers, réparation de chemins...) et intervention d'urgence en cas de crue, de tempête, de glissement de terrain ou de dégradations du matériel.

4

De septembre à novembre : démontage progressif des équipements mis en place au printemps : signalétique, câbles de sécurité et passerelles soumises aux contraintes de la neige ou situées sur les pistes de ski.

Suite du communiqué
Page suivante



Présent à cette occasion, **Cyril Cathelineau n'a pas manqué de féliciter les agents pour le travail qu'ils accomplissent chaque année**, « qui permet aux promeneurs de suivre les itinéraires en toute quiétude. Associé à une signalétique de qualité, notre réseau de sentiers constitue aujourd'hui un atout majeur pour faire des Montagnes du Giffre une destination de randonnée exceptionnelle ». **Il a aussi fait le point sur la relation avec les autres usagers de la montagne : randonneurs, propriétaires fonciers ou encore alpagistes.** « Cela peut être parfois une source de conflits. Pensez à utiliser vos vêtements siglés "Communauté de Communes des Montagnes du Giffre / Service Sentiers". Il est important que vous soyez identifiés rapidement lorsque vous travaillez en extérieur ! ».

L'élu a conclu son intervention en évoquant **le travail de mise à jour du schéma directeur de la randonnée pédestre actuellement mené** (avec l'aide d'un bureau d'études), en lien avec le Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR). Les travaux réalisés sur les itinéraires inscrits au PDIPR pourront ensuite bénéficier d'un appui financier du département de la Haute-Savoie.



Être informé de la remise en place des équipements de sécurité



Chaque année au printemps (en mai et juin), les agents du service « sentiers » remettent en place progressivement certains équipements de sécurité (passerelles, câbles, panneaux directionnels...) retirés à l'automne, puis stockés avec soin.

Avant de s'engager en montagne, la Communauté de Communes conseille aux pratiquants de consulter l'avancée de l'équipement secteur par secteur, à partir du tableau disponible sur www.montagnesdugiffre.fr, rubriques « Aménager et protéger le territoire > Les sentiers > Equipements de sécurité / info travaux ».

NB : Le tableau est mis à jour régulièrement. La colonne « période prévisionnelle de remise en place » est donnée uniquement à titre informatif. Le travail du service étant soumis à de nombreux aléas, notamment météo, les périodes de pose peuvent être avancées ou reportées selon les secteurs.



Comment signaler un problème sur un sentier ?

Vous rencontrez une anomalie sur un sentier de randonnée ou de VTT (mauvais balisage, obstacles, dégradation du matériel...) dans les Montagnes du Giffre et vous souhaitez le signaler ?

Envoyez un message au service "sentiers" de la Communauté de Communes en indiquant le lieu et l'origine du problème avec un maximum de précisions. Pour cela, deux possibilités s'offrent à vous :

- Un formulaire en ligne est disponible sur la page "CONTACT" du site internet www.montagnesdugiffre.fr
- Un formulaire "papier" est téléchargeable (pdf) sur la page "LES SENTIERS" du site internet www.montagnesdugiffre.fr ou auprès de l'accueil des offices de tourisme du territoire : Praz de Lys Sommand Tourisme, Haut-Giffre Tourisme ou Office de tourisme de Samoëns.

Vous nous aidez ainsi à entretenir au mieux les itinéraires de randonnée des Montagnes du Giffre. Merci !